



LA GAZETTE DE JOUY-SUR-MORIN

Publication gratuite

N°19

Janvier 2021



Michael ROUSSEAU

“

CHÈRES JOUYSSIENNES, CHERS JOUYSSIENS,

Vous tenez entre vos mains la nouvelle édition de la gazette de la commune de Jouy-sur-Morin.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des électeurs de Jouy-sur-Morin qui nous ont placés en tête des suffrages lors des élections municipales de mars 2020 dans un contexte si particulier.

Par décision gouvernementale, nous n'avons pris nos fonctions qu'à partir de fin mai, dans des conditions toujours aussi complexes.

Durant l'été, nous nous sommes employés à rattraper le retard pris pendant le confinement, organiser 4 réunions de conseils municipaux en 6 semaines et recruter du personnel pour engager les travaux nécessaires et assurer la rentrée scolaire dans de meilleures conditions. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des agents municipaux pour leur travail dans les conditions et le contexte rappelés ci-dessus.

L'année 2020 s'est terminée dans l'incertitude sur l'avenir. Aussi je vous souhaite une excellente année 2021 à vous ainsi qu'à vos proches. Je vous souhaite que cette nouvelle année soit le signe d'un retour à la vie normale ...

”

SOMMAIRE

- L'édito du maire (page 1)
- Présentation de la nouvelle équipe municipale (page 2)
- Les élus des commissions municipales (Page 3)
- Les délégués et représentants aux organismes extérieurs (Page 4)
- Le budget communal (Page 5)
- Rentrée scolaire 2020/2021 (Page 6)
- Travaux (Page 7)
- Retour sur les festivités (Page 8)
- Compte-rendu des conseils municipaux et mot de l'opposition (Page 9)
- Rappel des droits et des devoirs (Page 10)
- Etat-Civil (Page 11)





UNE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE EN ACTION

🌀 *Le Maire* 🌀



M. Michael ROUSSEAU

Chargé de l'administration générale, des travaux, de la voirie et de la communication

🌀 *Les Adjoints au Maire* 🌀



M. Michel BERTHAUT

Chargé des affaires scolaires et périscolaires, de la culture et des relations avec les associations



Mme Monique LABRYE

Chargée des solidarités, des fêtes et cérémonies



M. Vincent MORET

Chargé des finances et du personnel communal



Mme Valérie ENFRUIT

Chargée de l'environnement et du cadre de vie

🌀 *Les Conseillers Municipaux* 🌀



**Mme Colette
DAUPHIN**



**M. Stéphane
DEVILLERS**



**M. Jean-Yves
GAUTRON**



**M. Jean-Pierre
MOREAU**



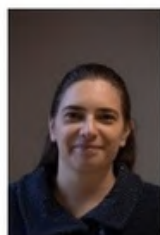
**M. Gabriel
MARTINEZ**



**M. Didier
CHARLES**



**Mme Marjorie
COSTA-PAGET**



**Mme Agnès
DEON**



**Mme Cécile
DAVID**



**Mme Lucie
DENOGEANT**



**M. Luc
NEIRYNCK**



**M. Gil
LUQUOT**



**Mme Sylvie
THIBAUT**



**Mme Maria-da-Luz
BORDAS**

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION APPEL OFFRE

Président : Monsieur Michael ROUSSEAU
Titulaires : Monsieur Vincent MORET, Monsieur Michel BERTHAUT, Madame Sylvie THIBAUT
Suppléants : Madame Monique LABRYE, Madame Cécile DAVID, Monsieur Gil LUQUOT

COMMISSION COMMUNICATION



Président : Monsieur Michael ROUSSEAU
Vice-Président : Monsieur Didier CHARLES
Membres : Monsieur Michel BERTHAUT, Madame Monique LABRYE, Monsieur Vincent MORET, Madame Valérie ENFRUIT, Monsieur Jean-Yves GAUTRON, Madame Agnès DEON, Madame Lucie DENOGEANT, Madame Sylvie THIBAUT, Madame Maria-da-Luz BORDAS

COMMISSION ECOLES ET PERISCOLAIRE

Président : Monsieur Michael ROUSSEAU
Vice-Président : Monsieur Michel BERTHAUT
Membres : Madame Monique LABRYE, Monsieur Vincent MORET, Monsieur Gabriel MARTINEZ, Monsieur Didier CHARLES, Madame Marjorie COSTA-PAGET, Monsieur Luc NEIRYNCK, Madame Sylvie THIBAUT



COMMISSION FETES ET LOISIRS

Président : Monsieur Michael ROUSSEAU
Vice-Président : Madame Monique LABRYE
Membres : Madame Valérie ENFRUIT, Monsieur Jean-Yves GAUTRON, Monsieur Jean-Pierre MOREAU, Monsieur Didier CHARLES, Madame Marjorie COSTA-PAGET, Madame Agnès DEON, Madame Lucie DENOGEANT, Madame Sylvie THIBAUT, Madame Maria-da-Luz BORDAS



COMMISSION CULTURE ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Président : Monsieur Michael ROUSSEAU
Vice-Président : Monsieur Michel BERTHAUT
Membres : Madame Monique LABRYE, Monsieur Vincent MORET, Monsieur Gabriel MARTINEZ, Monsieur Didier CHARLES, Madame Marjorie COSTA-PAGET, Monsieur Luc NEIRYNCK, Madame Sylvie THIBAUT

COMMISSION VOIRIE & TRAVAUX

Président : Monsieur Michael ROUSSEAU
Vice-Président : Monsieur Jean-Pierre MOREAU
Membres : Monsieur Michel BERTHAUT, Madame Monique LABRYE, Monsieur Vincent MORET, Madame Colette DAUPHIN, Monsieur Stéphane DEVILLERS, Monsieur Gabriel MARTINEZ, Madame Agnès DEON, Monsieur Luc NEIRYNCK, Monsieur Gil LUQUOT

COMMISSION PATRIMOINE



Président : Monsieur Michael ROUSSEAU
Vice-Président : Monsieur Stéphane DEVILLERS
Membres : Monsieur Michel BERTHAUT, Madame Monique LABRYE, Monsieur Vincent MORET, Madame Valérie ENFRUIT, Monsieur Jean-Yves GAUTRON, Monsieur Didier CHARLES, Madame Lucie DENOGEANT, Madame Sylvie THIBAUT, Madame Maria-da-Luz BORDAS

COMMISSION FINANCES



Président : Monsieur Michael ROUSSEAU
Vice-Président : Monsieur Vincent MORET
Membres : Monsieur Michel BERTHAUT, Madame Monique LABRYE, Madame Valérie ENFRUIT, Monsieur Stéphane DEVILLERS, Monsieur Jean-Yves GAUTRON, Monsieur Gabriel MARTINEZ, Monsieur Didier CHARLES, Monsieur Gil LUQUOT, Madame Sylvie THIBAUT

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Président : Monsieur Michael ROUSSEAU
Vice-Président : Madame Valérie ENFRUIT
Membres : Monsieur Michel BERTHAUT, Madame Monique LABRYE, Monsieur Vincent MORET, Monsieur Stéphane DEVILLERS, Monsieur Didier CHARLES, Madame Cécile DAVID, Madame Lucie DENOGEANT, Monsieur Gil LUQUOT, Madame Sylvie THIBAUT



REPRESENTATIONS EXTERIEURES



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX MORIN

Michael ROUSSEAU (2nd Vice-Président au Développement Economique et Numérique),
Valérie ENFRUIT, Michel BERTHAUT, Luc NEYRINCK

COVALTRI77

Monsieur Jean-Pierre MOREAU

S2E77

Titulaire: Monsieur Gil LUQUOT
Suppléant: Monsieur Michael ROUSSEAU

CLETC

Titulaire: Monsieur Vincent MORET
Suppléant: Monsieur Michael ROUSSEAU

CONSEIL D'ECOLE

Monsieur Didier CHARLES

SIVU RELAIS TELEVISION

Madame Valérie ENFRUIT
Monsieur Michael ROUSSEAU

CLSPD

Titulaire: Madame Valérie ENFRUIT
Suppléant: Madame Colette DAUPHIN

PNR BRIE ET 2 MORIN

Titulaire: Monsieur Michael ROUSSEAU
Suppléant: Madame Valérie ENFRUIT

CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur Vincent MORET

CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Monsieur Michel BERTHAUT

ASSOCIATION COMPAGNON PAPETIERS DE CREVECOEUR ET DU MARAIS

Monsieur Stéphane DEVILLERS

SIVU GENDARMERIE

Titulaire: Monsieur Michael ROUSSEAU
Suppléant: Monsieur Michel BERTHAUT

SIANE

Titulaire: Monsieur Michael ROUSSEAU
Suppléant: Madame Colette DAUPHIN

PLUI

Titulaire: Monsieur Michael ROUSSEAU
Suppléant: Monsieur Gil LUQUOT

SIVOS

Monsieur Michel BERTHAUT
Madame Lucie DENOGEANT

CNAS

Elue: Monsieur Monique LABRYE
Personnel: Madame Josie FACONNIER

SDESM

Titulaires: Monsieur Michael ROUSSEAU et
Monsieur Vincent MORET
Suppléant: Madame Colette DAUPHIN

GIP MAXIMILIEN

Titulaire: Monsieur Jean-Yves GAUTRON
Suppléant: Monsieur Michael ROUSSEAU

GIP ID77

Titulaire: Monsieur Michael ROUSSEAU
Suppléant: Monsieur Didier CHARLES

REFERENT FORESTIER

Monsieur Stéphane DEVILLERS



Le budget 2020 a été voté le 25 juin 2020 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande en mairie aux heures d'ouverture des bureaux ou sur le site internet de la commune.

Le budget communal a été établi avec la volonté :

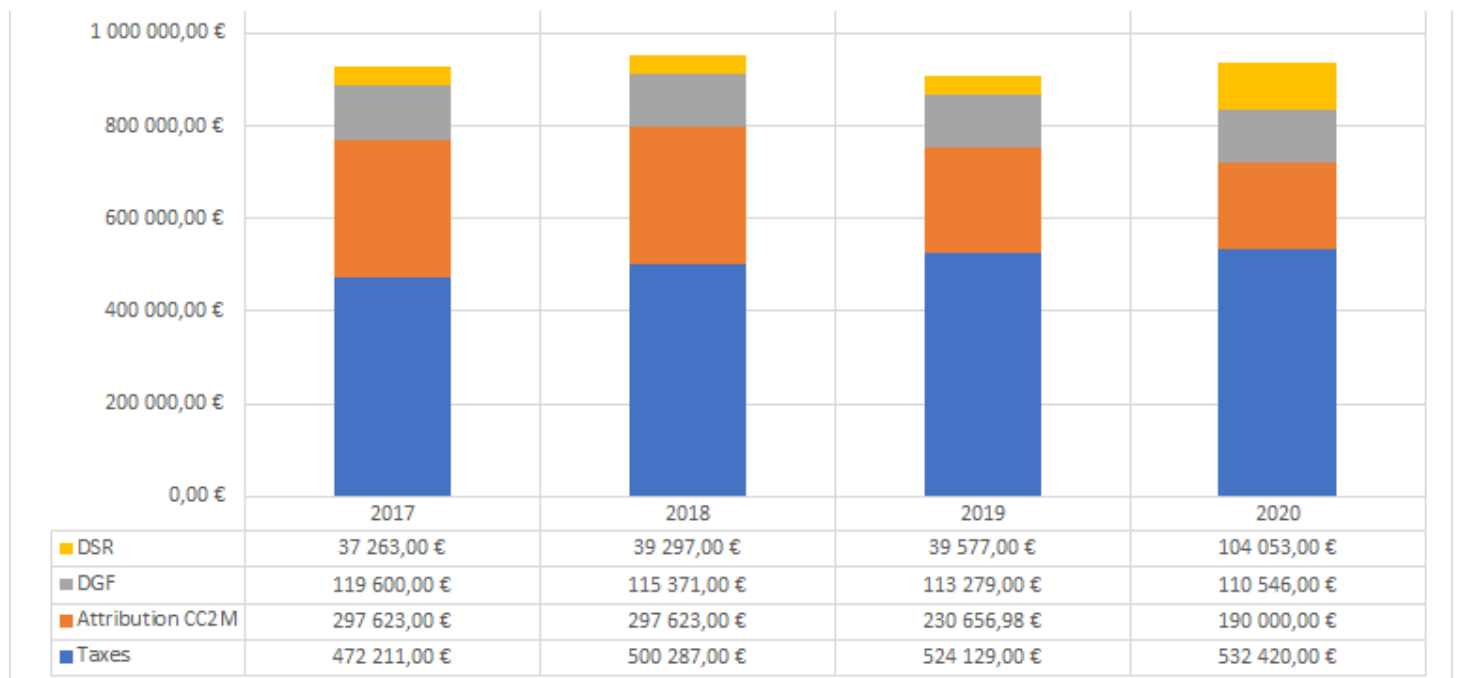
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le conseil municipal a adopté un budget à l'équilibre :

- Section de fonctionnement 1 906 107.38€
- Section d'investissement : 1 000 951.97€

Evolution des principales recettes (Etat, Taxes...) sur 4 ans



DSR = Dotation de Solidarité Rurale / DGF = Dotation Globale de Fonctionnement / Attribution CC2M = Reversement de la Communautés de Communes, notamment la Taxe Professionnelle / Taxes = Taxe d'habitation, Taxes Foncières et Taxes Foncières Non Bati.

Pour cette année 2020, ce budget a permis :

- L'achat de défibrillateurs pour mise aux normes
- Un rattrapage du retard numérique de la commune (portail inscription cantine et garderie, affichage informatif, déploiement de la fibre pour les bâtiments communaux, informatiques aux écoles, informatisation de la mairie...)
- Une remise aux normes du matériel de voirie, des engins des services techniques
- La remise en route du programme de rénovation des bâtiments communaux,
- La création d'un point relais lecture

RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

La crise sanitaire que nous avons subie cette année a profondément perturbé le fonctionnement de nos écoles communales. Avec une fermeture scolaire du 17 mars au 4 juin 2020, c'est un calendrier chamboulé qui s'est imposé d'une part aux anciens et nouveaux élus, d'autre part aux familles, mais surtout aux enfants.

La réouverture s'est faite, avec un protocole de l'Education Nationale de 56 pages particulièrement complexe. C'est la nécessité de continuité de notre service public dans le respect de ce protocole, qui a dicté le choix de ne rouvrir que partiellement les classes, sans les services de cantines et d'accueil périscolaire. Tout le personnel des écoles a été mobilisé pour le nettoyage et la désinfection des locaux. A la demande de l'inspection académique, certains agents ont été sollicités pour assurer exceptionnellement l'accueil des enfants pendant le temps scolaire, en l'absence d'enseignants, afin de pouvoir accueillir le maximum d'enfants dans le respect des règles de distanciation. Cette reprise en douceur nous a permis de préparer la rentrée du mois de septembre.

C'est dans un climat toujours très tendu que nous avons procédé le 1er septembre 2020 à une rentrée complète. Hormis quelques menus problèmes d'organisation, inhérents à toute rentrée scolaire, qui ont été vite réglés, ce début d'année s'est bien déroulé. L'équipe pédagogique du Champlat reste inchangée, alors que celle de l'école du Centre a été remaniée, puisque Mesdames Jamet et Laviron ont rejoint d'autres écoles du secteur. Nous leur souhaitons une bonne continuation et un bienvenue à leurs remplaçants : Messieurs GERARD et SILLITTI qui rejoignent l'équipe pédagogique.

Concernant le regroupement scolaire, en début d'année, le terrain derrière l'école du Champlat a été acquis par la municipalité et le concours d'architecte a donné son lauréat. Aujourd'hui, l'Agence Deslandes Architectes travaille sur l'Avant-Projet Sommaire. Un groupe de travail constitué des acteurs des écoles va prochainement se réunir pour adapter au mieux cette future école aux besoins de tous.



La nouvelle équipe municipale a ouvert un portail famille, afin de réserver et payer le service périscolaire et la restauration scolaire à distance. Le site est accessible à cette adresse : https://delta-enfance4.fr/PORTAIL_JOUYSURMORIN

La situation sanitaire oblige à s'adapter continuellement. La remise des prix a dû se faire sans les parents, en juin pour les CM2, en septembre pour le reste des élèves. Pour les festivités de Noël, nous avons malheureusement dû annuler le traditionnel spectacle, et la remise des jouets s'est faite dans les classes, par les enseignants.

Les travaux d'entretien ont repris (électricité, chauffage, plomberie, serrurerie, stores, etc...) et le besoin de distanciation a entraîné l'ouverture du premier étage du pavillon du Champlat réservé aux réunions de l'équipe pédagogique.

Pour rappel, voici les effectifs pour l'année 2020/2021 :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
CHAMPLAT	26	25	22	32	25	21	0	0	151
CENTRE	0	0	0	0	0	8	32	32	72

DES TRAVAUX ET DES RESULTATS



Depuis le mois de juin, les services techniques de la commune n'ont pas chômé. Malgré une équipe réduite, avec le départ de certains agents vers d'autres aventures, les agents ont réussi à rendre plus agréable les promenades (réduites à cause du confinement) dans les rues du village. Pendant une semaine, l'intégralité des agents se sont focalisés sur l'entretien du cimetière. L'allée principale a été regravillonnée et un banc a été installé pour se recueillir plus paisiblement. Dans un second temps, certains fossés ont été nettoyés, notamment celui de l'espace André Sobremant qui supporte toutes les eaux pluviales des rues au Nord du Marais.

La nouvelle recrue de la commune, s'est chargée de poncer et repeindre l'intégralité des ponts du village, ce qui n'avait pas été fait depuis 25 ans ! Concernant les bâtiments publics, l'ancienne salle informatique a été transformée en point relais lecture (ouverture prévue en janvier), et les anciens locaux de la Poste rue Saint-Pierre sont réhabilités pour y accueillir de futures activités commerciales.

Un nouveau parking a vu le jour le long de la route de Rebais pour l'école du Champlat.



▶ RETOUR SUR UNE FÊTE NATIONALE EN FANFARE !



Malgré les mesures en vigueur dûes à la crise du COVID, la municipalité a décidé de maintenir les festivités du 14 juillet avec succès. Cette réussite, nous la devons à la population qui a répondu présente ce 13 juillet pour le défilé très dynamique rythmé par l'orchestre du Marching band de la Lyre briarde qui a donné une prestation magnifique. De nombreux enfants se sont précipités sur les lampions, distribués par les membres du conseil municipal. Le défilé s'est terminé par un feu d'artifice qui a illuminé les yeux des petits et des grands.

Le 14 juillet, la cérémonie patriotique a emmené de nombreux jouyssiens jusqu'au monument aux morts. Après un dépôt de fleurs effectué par les adjoints, ce fût à Monsieur le Maire de prononcer sa première allocution de son nouveau mandat, allocution au cours de laquelle il a rendu un hommage au personnel soignant pour leur mobilisation pendant la pandémie. En retour vers la mairie, c'est autour du pot de l'amitié que s'est terminée cette cérémonie.



▶ SAUVONS DES VIES

Dès son arrivée, l'adjointe au Maire Valérie ENFRUIT, chargée du cadre de vie a proposé au Conseil Municipal d'acquérir 3 Défibrillateurs Automatisés Externe (DAE).

Ces DAE sont obligatoires depuis le 1er janvier sur les établissements recevant du public. Les DAE ont été installés dès le mois d'octobre aux écoles et un devant le foyer communal, accessible à tous 24h/24h.



▶ HOMMAGE 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2020, la France a rendu hommage aux morts pour la France. Cette année, nous célébrons plus particulièrement les cent ans de l'inhumation du soldat de la tombe du Soldat inconnu sous l'arc de triomphe. Les conditions sanitaires et les restrictions de circulation ont réduit la cérémonie à son strict minimum.

Le Maire et les adjoints ont déposé une gerbe au nom du Conseil Municipal au Monument aux morts ainsi qu'au cimetière communal.



► BRÈVES DE CONSEILS MUNICIPAUX ...

A chaque édition, vous retrouverez désormais un compte-rendu rapide des décisions prises pendant les conseils municipaux.



↳ CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2020

Le nouveau conseil municipal a procédé à l'élection du Maire et des 4 Maire-Adjoints.

↳ CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2020

Le Conseil Municipal a nommé ses membres des commissions municipales, les représentants aux organismes extérieurs ainsi que les indemnités de fonctions du maire et des adjoints.

↳ CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020

Les élus ont adopté le compte administratif 2019 et le budget 2020. Les règlements intérieurs de cantine et de garderie ont été modifiés. Le portail famille a été validé.

↳ CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2020

Le conseil municipal a voté en faveur du choix de l'architecte pour le projet d'école et le recrutement de 3 agents pour le périscolaire et 1 agent pour le service technique.

↳ CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2020

Les conseillers municipaux ont délibéré en faveur du paiement des factures périscolaire en ligne, de la lutte contre les déchets sauvages et de l'enfouissement de l'éclairage route de rebais pour 2021.

↳ CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2020

Le Conseil Municipal a adopté les tarifs 2021 pour le cimetière, la location du foyer, de la maison des associations. En 2021, la mairie offrira un cadeau aux nouveaux nés et aux nouveaux mariés. L'Agence Postale Communale sera ouverte tous les matins.

► LE MOT DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Nous tenons à remercier nos électeurs qui nous ont fait confiance, ainsi qu'à ceux qu'ils ont préférés jouer la prudence suite aux annonces du Premier ministre.

Après des décisions gouvernementales, nous avons géré la crise avec beaucoup de difficultés (manque de masque, de gel etc.). Pour pallier ces manques, nous avons confectionné en urgence, plus de 800 masques avec l'aide et les dons de quelques administrés. Nous avons fait face également aux manques de bénévoles du resto du cœur en distribuant leurs colis et en assurant les livraisons des commandes passées auprès des commerçants de Jouy-sur-Morin. Nous restons toujours présents en tant qu'élus et à votre écoute mais de façon restreinte puisque la majorité « contrairement à notre équipe » nous limite à 2 représentants par commission communale et aucun aux syndicats extérieurs. Mr Rousseau dans sa profession de foi, s'engageait à relancer les associations, mais lors de la composition de la commission, celui-ci n'a pas réussi à motiver son équipe car seul 3 conseillers se sont portés volontaires.

Sachez que durant tout le mandat de Mr Rousseau, vous pouvez compter sur nous pour veiller sur vos intérêts et votre bien-être.

L'équipe Ensemble pour réussir.



DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN JOUYSSIEN

Jouy-sur-Morin est un village paisible depuis longtemps, où ses habitants disent "qu'il y fait bon vivre". Pour maintenir ces conditions agréables, il convient de respecter quelques règles du "bon citoyen".



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Par arrêté municipal, le déneigement des trottoirs doit être assuré par les occupants le long de chaque habitation, jusqu'à la limite du trottoir. En cas de verglas, le salage ou sablage est obligatoire.

Plus largement, il est demandé de dégager de toute végétation les trottoirs de la commune.

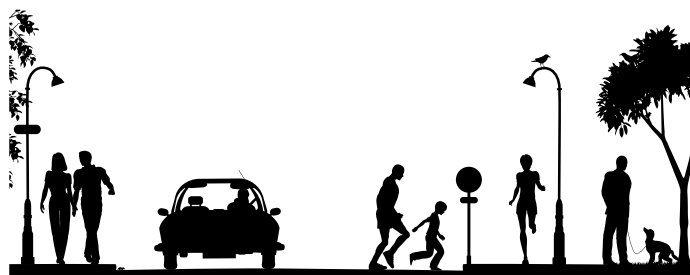
Aucune poubelle ne doit être laissée sur la voie publique en dehors du ramassage des ordures ménagères.



HORAIRES DE TRAVAUX

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils thermiques ou électriques sont autorisés uniquement :

- du lundi au vendredi de 8h à 20h
- le samedi de 9h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



ELAGAGE

Les propriétaires de bois sur la commune et plus largement les propriétaires de végétaux bordant la route ont l'obligation d'entretenir leurs abords afin de ne pas gêner la voirie.

Attention, en cas d'inaction, le maire a maintenant autorité pour mettre en demeure et fixer des amendes administratives.



GESTION DES ANIMAUX

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les déjections canines sur la voie publique. Des distributeurs de sacs ont été mis à disposition dans le parc de l'Eglise, au Stade et à la Tannerie.

Les aboiements intempestifs peuvent être constatés par un officier de police judiciaire qui transmettra au Procureur de la République. En cas d'infractions répétées, une forte amende peut être dressée.



GESTION DES DECHETS

Les déchets, hors déchets ménagers, doivent être déposés à la déchetterie de Jouy-sur-Morin. Elle est accessible :

Lundi, Mercredi et vendredi : de 14h à 18h (17h en hiver)

Samedi : de 09h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver)

Dimanche: de 09h à 12h.

L'abandon de déchets sauvages dans les chemins ou terrains sera maintenant fortement sanctionné par une amende administrative prononcée par le Maire.

▶ BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Le point relais lecture ouvrira ses portes courant janvier 2021.

L'accueil se fera le mardi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 à l'ancienne salle informatique en face de l'église.

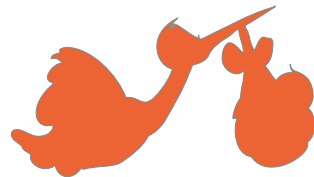
Ce point relais lecture fait parti du réseau de la Communauté de Communes des Deux Morin ainsi qu' un partenariat avec la Médiathèque de Seine-et-Marne, ce qui nous offre un large choix pour nos lectures à venir. Le service est gratuit.



📍 ETAT CIVIL

▶ NAISSANCE

- le 27/01/2020, GOURLAIN Maé Manuel Robert née à Coulommiers
- le 08/03/2020 MAURIN GALLOIS Nolhan né à Jossigny
- le 12/03/2020 FERRANT GAMBIASIO Mélyssa Angélique née à Coulommiers
- le 03/04/2020 MARTORELLI Amélia Isabelle Nicole née à Coulommiers
- le 22/04/2020 FORESTIER Lévy Gilles Bernard né à Coulommiers
- le 26/05/2020 SAINT-OMER Valentin Jacques Hervé né à Tournan en Brie
- le 28/05/2020 GRANDIN FLAMANT Mathyas Christian Bernard né à Coulommiers
- le 09/07/2020 VAN KERREBROECK Ambre née à Saint-Cloud
- le 30/07/2020 DA SILVA PEREIRA Elisio né à Coulommiers
- le 14/09/2020 DOBERDOLANI Rian né à Coulommiers
- le 15/09/2020 HERRMANN Shanna Enola née à Coulommiers
- le 15/09/2020 HERRMANN Mia Eloïse née à Coulommiers



▶ MARIAGE

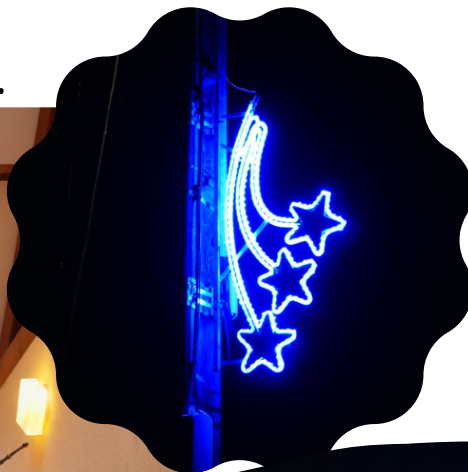
- DEBAUT Dimitri et BOURKAID Lynda, célébré le 25/07/2020
- MEIS Ronan et MESSECA Caroline, célébré le 29/08/2020
- PERRIN Thierry et HAYE Nathalie, célébré le 12/09/2020



▶ DÉCÈS

- VERRIER Philippe décédé le 07/01/2020 à Jouy-sur-Morin
- RISPAL épouse DUSEAU Mugnette décédée le 08/02/2020 à Jouy-sur-Morin
- ROUSSELET Claude décédé le 29/02/2020 à Jossigny
- FOURNIER Christian décédé le 04/03/2020 à Jouy-sur-Morin
- YAMARKE Valentin décédé le 26/03/2020 à Jouy-sur-Morin
- CALMARD Janine épouse POGNOT décédée le 21/04/2020 à Coulommiers
- FAHY André décédé le 07/05/2020 à Jouy-sur-Morin
- LOURDIN Claudine décédée le 24/05/2020 à La Ferté-Gaucher
- BOUR Simonne décédée le 08/08/2020 à Montmirail
- REGNAUDIN Yvette décédée le 10/08/2020 à Villeblevin
- LHOSTE Jeannine décédée le 15/08/2020 à Coulommiers
- LEGOUGE Simonne épouse SALLOT décédée le 21/08/2020 à Jouy-sur-Morin
- COSTE Dominique décédé le 15/09/2020 à Melun
- LOURDIN Nicole décédé le 07/11/2020 à Coulommiers
- SAMSEL Léonard décédé le 13/11/2020 à Désertines
- JORAND Mireille décédée le 12/11/2020 à Coulommiers





L'AGENDA DE JOUY-SUR-MORIN



JANVIER 2021 - Voeux du Maire numérique

Michael ROUSSEAU, et l'ensemble du Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des voeux numérique , qui sera diffusé sur internet. Ce sera l'occasion de faire le bilan de 2020 et de vous présenter nos projets pour 2021.

NOUS CONTACTER

@ <http://www.jouy-sur-morin.fr>

☎ 01.64.04.07.07

f Mairie de la Jouy-sur-Morin

✉ mairie@jouy-sur-morin.fr



Mairie de Jouy-sur-Morin
11 place du Bouloi
77320 Jouy-sur-Morin



Lundi : 8h30/12h00 - 13h30/17h00
Mardi : 8h30/12h00
Mercredi : 8h30/12h00 - 13h30/17h00
Jeudi : 8h30/12h00
Vendredi : 8h30/12h00 - 13h30/17h00
Samedi : 10h00/12h00